

Elections au SGV

PUBLIÉ LE 21/01/2014

Par L'union-L'Ardennais

Recommander

0 Tweeter 0

g+1 0



Réagir

Le journal du jour à partir de 0,79 €



Les réunions régionales de Printemps du Syndicat général des vignerons se dérouleront entre le mardi 14 février et le vendredi 24 février prochain. Conformément aux statuts du Syndicat, c'est dans le cadre de ces réunions régionales de Printemps que se dérouleront les élections des administrateurs du SGV, le conseil d'administration étant renouvelé par moitié tous les deux ans. Ces élections constituent un temps fort de la vie syndicale et impliquent très fortement les sections locales, puisque celles-ci ont la responsabilité de désigner les électeurs (délégués de section) qui éliront les administrateurs. Le mode d'emploi des élections est le suivant : Pour être élu administrateur, il faut remplir les conditions suivantes : être adhérent du SGV, à jour de ses cotisations syndicales, avoir moins de 65 ans et jouir de ses droits civiques. Le conseil ayant été renouvelé dans son intégralité en 2010, un tirage au sort a eu lieu le 17 janvier dernier pour désigner les membres sortants : Michel Dourland, David Gaudinat, François Masse, Catherine Salhorgne, Fallet Daniel, Pierre Cheval, Antoine Chiquet, Dominique Babé, Jean-Pierre Launois, Patrick Le Brun, Fabrice Bertemes, Jean Lallement, David Pehu, Jocelune Dravigny, Olivier Salmon, Nicolas Didier, Jacques Copinet, Jean-François Moussy, Damien Devitry, Michel Furdyna, Sylvère Massin, Denis Velut. (certains ne se renouvellent pas leur mandat).